

Sommaire

Qu'est ce qu'un C.P.A.T ?	3
Les éditos	4
Les éléments de contexte	5
Le Département à Calmont	7
Les enjeux de Calmont	9
Les projets de Calmont	12
L'accompagnement du Département	13
Pour aller plus loin	26
Les signataires	27



Qu'est ce qu'un C.P.A.T.?



Le Département, investi des solidarités humaines et territoriales, souhaite à travers son programme de mandature « l'AveyrOn se bouge », renforcer sa mobilisation en faveur du développement des territoires aveyronnais. Doté de nombreuses compétences, d'une offre d'ingénierie territoriale et d'un éventail de dispositifs de soutien aux investissements structurants qui contribuent au développement des territoires, à leur équilibre et à la cohésion sociale, le Département entend être acteur de l'aménagement du territoire aux côtés des communes aveyronnaises et de leurs groupements.

Pour ce faire, il souhaite, autant que possible, apporter des réponses aux questionnements des communes et des intercommunalités et les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets à l'appui de partenariats techniques et financiers.



Entre

-

Le Département de l'Aveyron

représenté par son Président, M. Arnaud Viala

d'une part,



E

La commune de Calmont

représentée par son Maire, M. David Mazars

d'autre part.







LES ÉDITOS

Arnaud Viala, Président du Département.

Travailler en partenariat avec les acteurs locaux est le fer de lance du Département de l'Aveyron et de notre programme de mandature. Nous savons que pour réussir, l'Aveyron a besoin de tous et de chacun. Afin d'apporter une réponse adaptée aux besoins spécifiques de chaque territoire, et de ciseler une vraie synergie entre le Département et ses partenaires une nouvelle génération de contrats en faveur des collectivités et de leurs établissements publics est proposée dans le cadre de notre projet global : le Contrat de Projets Aveyron Territoires, CPAT.

Ce contrat privilégie l'écoute, l'accompagnement, et la cohésion. Il est fondé sur une volonté de construire ensemble une vision partagée de chaque territoire et de ses enjeux, afin de calibrer une réponse précise, efficace et ambitieuse.

Nous y mobilisons toutes les compétences de nos services et y mettons nos savoir-faire et tout notre cœur.

Il reflète notre volonté d'œuvrer main dans la main avec vous, élus locaux, à travers les services et agences du Département, notamment Aveyron Ingénierie.

Cet accompagnement de vos projets structurants participe à l'attractivité globale et à la richesse de vie du Département de l'Aveyron.

La Commune de Calmont s'est également lancée dans cette démarche et je suis particulièrement heureux de cette nouvelle signature.



David Mazars,
Maire de Calmont

La Commune de Calmont de par sa situation géographique et le travail accompli par les différents conseils municipaux qui se sont succédés, attire un nombre important de nouveaux habitants et entreprises sur son territoire. La population communale s'élève à 2242 résidants au 01/01/2022 soit une augmentation de celle-ci de plus de 600 habitants au cours des 20 dernières années Le choix de contractualiser avec le Département est l'expression d'une volonté d'engager la commune à se doter d'une vision à long terme partagée par les acteurs de son territoire. Ce contrat permettra de structurer et rendre encore plus accessible l'ingénierie et l'expertise des services départementaux pour « booster » les projets. La signature de ce Contrat de Projets Aveyron Territoires, c'est aussi faire le pari de la coopération où la structure communale tient une place centrale pour assurer le développement et l'attractivité de notre département Aveyron.



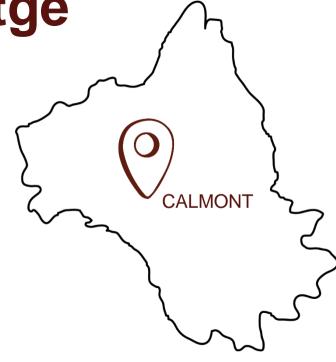
Calmont de Plancatge

Population: 2 242 habitants (Insee 2019)

Canton: Monts du Réquistanais

Conseillers départementaux : Nathalie Puel - Michel Causse

Communauté de communes : Pays Ségali Communauté





La Commune de

Calmont aujourd'hui

- ✓ Une commune qui s'articule autour de 4 villages : Ceignac, Calmont, Magrin, Milhac. Un esprit de village traditionnellement marqué mais qui tend à s'atténuer avec le renouvellement des générations.
- La composition géographique de la commune est caractérisée à la fois par un espace périurbain au nord en proximité de l'agglomération ruthénoise et un espace rural pour le reste du territoire.
- ✓ Un fort dynamisme démographique dû notamment au solde migratoire : +38% d'augmentation de la population depuis les années 2000 (*Insee*).
- ✓ Une attractivité résidentielle importante sur la commune de par sa situation géographique en proximité de l'agglomération ruthénoise : les nouvelles populations accueillies dynamisent les services de la commune, notamment scolaires et petite enfance.
- ✓ L'activité agricole à dominante élevage est encore fortement présente sur la Commune malgré une baisse depuis la fin des années 80 : une quarantaine d'exploitations sont en fonctionnement avec des productions très diverses : élevages bovins lait/viande, ovins viande/lait, caprins, maraîchage bio.
- ✓ Un équilibre territorial difficile à atteindre et à maintenir concernant les offres d'équipements et de services des différents villages, induisant parfois une multiplication des coûts de fonctionnement pour la collectivité.

- ✓ Des services scolaires et petite enfance structurants sont présents sur la Commune : 2 écoles qui bénéficient à plus de 220 enfants et une Maison Enfance Jeunesse sur Ceignac.
- ✓ Un monde associatif dynamique : vecteur d'intégration essentiel des nouvelles populations qu'il est nécessaire de maintenir et encourager.
- ✔ D'importants établissements de santé / médicosocial sont présents sur le village de Ceignac, pourvoyeurs de nombreux emplois et générant de nombreux flux pendulaires de travailleurs ne résidant pas sur la Commune : un Centre de Soins de Suite et de Réadaptation, un Ehpad, un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) et un Foyer d'hébergement pour les personnes en situation de handicap.
- ✓ 3 zones d'activités économiques très attractives sur la Commune : Les Molinières, Montvert, et la ZA de Calmont situées sur des axes structurants et en proximité de l'agglomération ruthénoise. Elles représentent un bassin d'emploi important (environ 300 emplois).

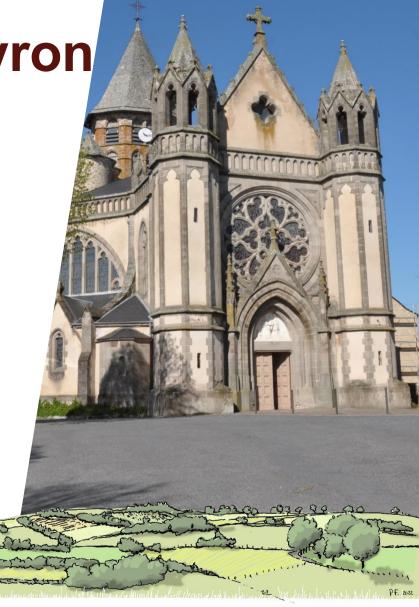


Le Département de l'Aveyron

à Calmont

De par les compétences qui sont les siennes et la volonté politique de dispenser un service de qualité au plus près des habitants, le Département est fortement présent dans la vie des Aveyronnais, et notamment des Calmontois.es.

SON CHAMP D'ACTION EST MULTIPLE



✓ RESEAU ROUTIER

Le Département assure l'entretien et la modernisation de 28kms de voirie départementale qui maillent la commune de Calmont

✓ CENTRES D'INCENDIE ET DE **SECOURS**

En sa qualité de **financeur principal** du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) dont il assure la présidence. le Département est solidaire des Centres d'incendie et de Secours pouvant intervenir sur le territoire de Calmont.

✓ ACTIONS EN FAVEUR DES COLLEGIENS

Dans le cadre de la gestion des collèges qui lui incombe, dont notamment le collège Albert Camus de Baraqueville, le Département met en œuvre de nombreuses actions en faveur des collégiens et ce, dans tous les domaines de leur vie auotidienne:

gestion des cantines scolaires, suivi qualité des repas proposés, encadrement des tarifs. déploiement d'équipements numériques, organisation d'évènements culturels et sportifs. participation aux vovages pédagogiques.

Des aides sont également apportées aux

TRÈS HAUT DÉBIT

En partenariat avec les Communautés de communes. le Département investit dans le déploiement de la fibre sur tout le territoire avevronnais. 89% de la commune de Calmont est fibrée à ce iour.

✓ MEDIATHÈQUE DE CEIGNAC

Accompagnée par la Médiathèque départementale dans le cadre de prêts documentaires, d'un accompagnement à l'informatisation et à l'animation.

✓ ACTIONS EN FAVEUR DE L'INSERTION

Le Département est le financeur du Revenu de Solidarité Active. En parallèle il mandate l'Espace Emploi Formation (EEF) Pays Ségali pour assurer l'accompagnement des bénéficiaires de la Commune. L'EEF organise à ce titre des permanences sur la Commune de Calmont.

✓ AIRE DE COVOITURAGE DÉPARTEMENTALE DES MOLINIÈRES.

Le Département a aménagé et gère aujourd'hui 34 aires de covoiturage en bordure des Routes Départementales afin d'encourager la réduction des traiets automobiles.

' EHPAD STE MARTHE - FOYER DE VIE DE **CEIGNAC**

Le Département est chargé de l'accompagnement de la personne âgée et de la personne en situation de handicap. Il déploie de nombreux dispositifs à destination de ces publics et finance en partie les établissements de prise en charge que sont notamment les EHPAD et les Foyers de vie.

✓ ACTIONS EN FAVEUR DE LA CULTURE Le Département propose une offre culturelle très complète aux publics scolaires à travers des itinéraires d'éducation artistique et culturelle. Ces opérations sont également déclinées à destination de tous les publics (familles, pratiquants amateurs, publics éloignés de la culture...).



✓ ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Au-delà du partenariat avec ces établissements de prise en charge, le Département finance également des prestations et aides directes auprès de ces publics dont il a charge, telles que l'aide sociale à domicile ou encore l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) destinée à prendre en charge des dépenses liées à la perte d'autonomie afin d'accompagner la personne âgée dans les actes essentiels de sa vie.

✓ ACCOMPAGNEMENT SOCIAL GÉNÉRALISTE Les services des solidarités départementales reçoivent sur rendez-vous au sein des permanences de Baraqueville et de Luc-la-Primaube, toutes les personnes qui souhaiteraient des informations ou rencontreraient des difficultés en ce qui concerne les droits administratifs et sociaux dans les domaines de l'emploi, de l'insertion, de l'enfance, de la famille, du logement, de la santé, de la personne âgée et du handicap.

✓ SERVICES D'AIDE A DOMICILE

Le Département, **chef de file de l'aide à domicile**, s'assure de la cohérence territoriale et de la qualité de cette offre de services par la mise en application de son Schéma Départemental de l'Aide à Domicile. Il est également partenaire financier de ces services dont font partie les différentes structures qui interviennent sur la commune de Calmont, via la signature d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

✓ ENFANCE

Le Département a en charge **l'agrément des structures petite enfance** telles que la micro-crèche « A petits pas dans la Grange » présente sur la Commune, des assistant(e)s maternel(le)s et des assistant(e)s familial(e)s.

Pour en savoir plus : www.aveyron.fr



CALMONT DEMAIN

Les enjeux pour le territoire

L'URBANISATION

Elle est à maîtriser sur le nord de la Commune, qui se trouve dans l'aire d'influence de l'agglomération ruthénoise, afin que l'accueil résidentiel concorde avec les capacités d'accueil de la Commune au regard du dimensionnement de ses équipements, notamment des écoles, de l'assainissement, ... Par ailleurs, les zones d'activités économiques font face à une forte demande et une croissance importante ces dernières années. Aujourd'hui, la Commune ne dispose plus de foncier disponible pour accueillir de nouvelles entreprises. La sobriété foncière imposée désormais sur les aménagements urbains par la loi Climat et Résilience impactera également les choix et le paysage urbain du territoire de demain.

LES EQUIPEMENTS PUBLICS

Du fait de la composition de la Commune en 4 pôles que sont les villages de Ceignac, Magrin, Calmont et Milhac, cette dernière doit multiplier les équipements et les services publics, entraînant des coûts de fonctionnement supplémentaires. Par ailleurs, la croissance démographique du territoire amène la Commune à revoir le dimensionnement de ces équipements. Ainsi, l'école a récemment été agrandie devant l'augmentation d'enfants accueillis. Aujourd'hui, une extension de la garderie est également en réflexion.

LES MOBILITES

La Commune fait face à un enjeu sur les mobilités au sens large : à la fois pour sécuriser les circulations piétonnes dans ses villages et hameaux (beaucoup de familles et de jeunes enfants sont venus récemment s'installer) mais également pour faciliter les liaisons avec les différents équipements de la commune. Les mobilités douces pourraient être une solution en utilisant le maillage de chemins existants et en aménageant certains itinéraires pour rendre possible l'usage du vélo. Par ailleurs, la demande de mode de transport alternatif à la voiture individuelle (collectif, partagé) pour faciliter la liaison de Ceignac avec l'agglomération ruthénoise émerge tant de la part des travailleurs des structures médico-sociales présentes sur le bourg que des habitants dont le quotidien est fortement lié à la ville de Rodez.

LA TRANSITION ENERGETIQUE

La Commune entretient de nombreux bâtiments publics du fait de sa composition en 4 villages qui ont chacun leur dynamique. Des enjeux d'économies d'énergie se posent à elle afin de réduire notamment les coûts de fonctionnement.



LES PROJETS

Pour bien vivre

à Calmont

ESPACE ASSOCIATIF CULTUREL ET SOCIAL

Création d'une Maison des habitants dans le village de Magrin

Cro

Création d'une voie douce entre Lacassagne et Ceignac

MOBILITES DOUCES

COEUR DE VILLAGE

Magrin : poursuite de la requalification urbaine

ENTREE DE BOURG DE CEIGNAC

Requalification de l'entrée du bourg par le Lotissement Gardin

EQUIPEMENTS DE LOISIRS

Aménagement et réhabilitation de terrain multisports et Aire de jeux

ASSAINISSEMENT

Stations d'épuration de Ceignac et de Magrin



Le Département souhaite être aux côtés de la Commune de Calmont pour la mise en œuvre de son proiet de territoire. Par la signature de ce partenariat. il s'engage à mettre à disposition les ressources humaines. techniques et financières dont il dispose afin d'accompagner le territoire dans les projets et défis auxquels il a à faire face pour demain.

Voici comment nous allons avancer ensemble:

Quoi?

UNF INGÉNIFRIF PI URIFI I F

Technique

- Opérationnelle
- Juridique
- Culturelle
- Environnementale
- Touristique
- Territoriale
- Sportive

APPUI

• À la conduite de projet

 À l'optimisation de plans de financement ANALYSE
DES BESOINS

Qui?

LE COLLECTIF AVEYRON

5 PÔLES DÉPARTEMENTAUX

- Ressources et Moyens
- Solidarités Humaines
- Avenir des Territoires
- · Solidarités des Territoires
- Développement des Territoires Innovation Energie

LES AGENCES DÉPARTEMENTALES

- Aveyron Ingénierie
- Aveyron Sports
- Aveyron Attractivité Tourisme...
- Aveyron Numérique

LES SERVICES ASSOCIES

- · CAUE.
- · ADIL.





LIAISONS ET MOBILITES DOUCES

LE PROJET. SES BESOINS

Cette thématique revêt plusieurs enjeux et projets de la Commune pour lesquels le Département pourra apporter un accompagnement.

Dans un premier temps, une voie douce est en projet pour relier le hameau de Lacassagne au village de Ceignac. Elle permettra de répondre à plusieurs problématiques dont la première, d'ordre sécuritaire, qui revêt aujourd'hui un caractère d'urgence. L'objectif est également de proposer aux habitants des moyens de liaison aux différents équipements et services publics de la commune situés dans les bourgs. Ce dernier enjeu ne se limite pas qu'au hameau de Lacassagne, il est global à l'échelle de la Commune, qui souhaiterait développer des liaisons piétonnes et cyclistes sur son territoire, notamment à partir de son réseau de chemins ruraux.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

Les services d'Aveyron Ingénierie ont déjà été saisis pour le projet de voie douce de Lacassagne et ont rendu une étude assez précise à la Commune. Cet accompagnement pourra se poursuivre par une assistance à maîtrise d'ouvrage dans l'élaboration du projet et l'exécution des travaux. Concernant la réflexion globale sur les chemins ruraux, la Commune pourra être accompagnée pour établir un diagnostic de ce réseau et déterminer un plan d'intervention afin de rendre praticables certains de ces itinéraires par les vélos et développer ainsi de nouvelles solutions de mobilités pour les habitants.

CALENDRIER PREVISIONNEL:

Le projet de voies douces s'échelonnera de fin 2022 à 2025 en 3 tranches de réalisation.

Défi 7.9 #Aménagements cyclables



ESPACE ASSOCIATIF CULTUREL ET SOCIAL

LE PROJET. SES BESOINS

La Commune a fait l'acquisition de bâtiments dans le centre bourg de Magrin qu'elle a pour projet de réhabiliter afin d'y installer la « Maison des habitants », un espace polyvalent mis à disposition des associations locales afin d'encourager leurs activités. Par ailleurs, ce nouveau lieu permettra à la fois à l'Espace Emploi Formation et à la Maison France Services d'y assurer des permanences, mais aussi au Centre social et culturel d'y proposer des activités, services jusque là non présents sur le bourg de Magrin.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DÉPARTEMENT

Au titre de son programme « Fonds de soutien aux territoires », le Département étudiera les modalités d'accompagnement de ce projet d'Espace Associatif Culturel et Social de Magrin.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Démarrage des travaux : Dernier semestre 2022

Défi 2.7#FondsdeSoutienauxTerritoires



REQUALIFICATION ENTREE DE BOURG DE CEIGNAC

LE PROJET, SES BESOINS

L'entrée principale du bourg de Ceignac depuis Rodez est marquée par le lotissement Gardin, qui existe depuis une quarantaine d'années. Aujourd'hui, plusieurs projets convergent sur ce secteur. Tout d'abord, la Commune prévoit un enfouissement des réseaux secs et la rénovation des réseaux d'assainissement de ce secteur suite à une étude qui a permis d'établir un diagnostic et le programme de travaux nécessaires pour rénover ces équipements. Dans le même temps, de nouveaux terrains vont être prochainement lotis en continuité. Ce nouveau lotissement va induire une densification de cette zone et créer ainsi une extension du village. La Commune souhaite intégrer au mieux cette greffe urbaine en engageant une requalification globale sur cette zone qui permettrait d'une part de mieux identifier l'entrée principale du village, de la mettre en valeur, d'en sécuriser les abords et d'autre part de connecter cette nouvelle zone urbaine au reste du village.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

De manière conjointe, le CAUE et les services d'Aveyron ingénierie pourront accompagner la Commune dans sa réflexion globale pour requalifier l'entrée du bourg de Ceignac, intégrant l'ensemble des enjeux d'aménagement urbain en matière architecturale, paysagère, de sécurité et d'usages de l'espace public par les habitants. L'objectif est de constituer un programme d'intervention et d'accompagner la Commune dans la consultation d'une équipe de maîtrise d'œuvre.

Par ailleurs, en ce qui concerne la réfection des réseaux EU (Eaux Usées), les services d'Aveyron Ingénierie, déjà intervenus pour l'établissement du cahier des charges de la prestation, accompagneront la Commune pour la procédure de sélection d'un maître d'œuvre ainsi que pour le suivi de la réalisation de cette opération.

CALENDRIER PREVISIONNEL:

Ce projet s'échelonnera de mi-2022 à 2024.

Défi 2.7#FondsdeSoutienauxTerritoires



COEUR DE VILLAGE DE MAGRIN

LE PROJET. SES BESOINS

Suite à une première tranche réalisée dans l'hyper centre de Magrin, la Commune souhaite poursuivre les aménagements dans le cœur du village notamment pour répondre à un enjeu sécuritaire dans le bourg centre.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

Une intervention conjointe du CAUE et d'Aveyron Ingénierie pourra être mobilisée par la Commune pour le lancement de ce projet afin de réaliser une étude d'aménagement globale, intégrant les enjeux architecturaux, paysagers, sécuritaires et d'usages du cœur de village par les habitants. De la même manière, un cahier des charges pourra être établi, pour permettre à la Commune de consulter une équipe de maîtrise d'oeuvre.

CALENDRIER PREVISIONNEL:

Fin 2023-2024

Défi 2.7#FondsdeSoutienauxTerritoires



EQUIPEMENTS DE LOISIRS

LE PROJET, SES BESOINS

La Commune envisage de créer un terrain multisports sur le village de Ceignac, ainsi que la réhabilitation de l'aire de jeu de Magrin. Dans un souci d'équilibre territorial, elle s'interroge sur l'opportunité de doter également le village de Magrin de ce type d'équipement.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

En lien avec la future Agence départementale des sports, Aveyron Ingénierie pourra étudier l'opportunité d'un terrain multisports pour Magrin et envisager les différentes options qui peuvent être envisagées pour répondre aux besoins.

CALENDRIER PREVISIONNEL:

Fin 2022-2023 : Ceignac + aire de jeux de Magrin

2023-2024 : Terrain multisports de Magrin

Défi 2.7#FondsdeSoutienauxTerritoires



ASSAINISSEMENT

LE PROJET. SES BESOINS

La Commune possède 4 stations d'épuration qui desservent chacune un des villages, induisant une gestion exigeante et évolutive au regard de l'expansion démographique des différents bourgs.

Tout d'abord, la station de Ceignac nécessite des aménagements supplémentaires, notamment au vu des importantes structures médicales et médico-sociales présentes sur le village. En effet, la Commune doit doter la station d'un dégraisseur, car telle que conçue actuellement, la station ne traite pas les graisses.

Dans un second temps, la Commune prévoit de renouveler la station d'épuration du village de Magrin qui arrive à saturation. Ce projet nécessite notamment une réflexion pour identifier le procédé d'épuration à utiliser ainsi que pour dimensionner l'équipement.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

Les services Environnement d'Aveyron Ingénierie pourront accompagner la Commune dans la procédure préalable du choix d'un maître d'œuvre pour la station de Ceignac, comprenant la réalisation d'un cahier des charges et l'accompagnement à la passation d'un marché public.

Par ailleurs, en ce qui concerne le renouvellement de la station de Magrin, La Commune pourra être accompagnée par Aveyron ingénierie pour engager l'étude de faisabilité préalable au projet.

CALENDRIER PREVISIONNEL:

Station de Ceignac : Courant 2022 Station de Magrin : 2023-2024

Défi 3.2 #Assainissement collectif



TRANSITION ENERGETIQUE

LE PROJET, SES BESOINS

De nombreux bâtiments publics sont présents sur la Commune, parmi lesquels certains comme les salles des fêtes deviennent de plus en plus énergivores.

Au regard des enjeux d'économie d'énergie et de consommation plus vertueuse d'un point de vue environnemental, la Commune souhaiterait engager une réflexion sur la transition énergétique de certains de ces bâtiments.

L'ACCOMPAGNEMENT DU DEPARTEMENT

Pour ce faire, la mission « Transition énergétique » d'Aveyron Ingénierie, en lien avec le SIEDA, pourra être mobilisée pour accompagner la Commune dans l'élaboration d'une stratégie énergétique, la réalisation de diagnostics de ces bâtiments et l'identification de pistes d'actions, au premier rang desquelles la mise en place de panneaux photovoltaïques.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Ce projet s'échelonnera sur la durée du mandat.

UN RÉFÉRENT UNIQUE

Plusieurs services et/ou compétences seront mobilisés au sein du Département pour assurer cet accompagnement auprès de la Commune de Calmont. Cet accompagnement sera protéiforme et s'attachera à appréhender la faisabilité technique, opérationnelle, financière des projets de la Commune. Celle-ci disposera d'un interlocuteur technique unique qui sera chargé de coordonner ces différentes interventions et de faciliter ainsi les échanges bilatéraux. Ce référent technique assurera ce suivi en lien avec les conseillers départementaux du territoire.



PARTENARIAT

Au-delà de l'apport en Ingénierie consécutif à la mobilisation des services de la collectivité, d'Aveyron Ingénierie, des Agences du Département et de ses services associés, le Département pourra également accompagner financièrement la commune dans la réalisation de ses projets.

Les dossiers correspondants seront appréhendés le moment venu en fonction de la maturité des projets, au regard des dispositifs existants et des crédits disponibles.

Le Département pourra également accompagner la Commune à l'Identification des co-financements possibles.

POUR ALLER PLUS LOIN

Les engagements

LA DURÉE DU PARTENARIAT

Le soutien du Département s'échelonnera jusqu'en 2026 avec une révision possible à mi-mandat ou à la demande expresse de la Commune de Calmont.

LA COMMUNICATION COMMUNE

CLAUSE DE PUBLICITÉ ET DE COMMUNICATION

- Le Département et son Président utiliseront l'image du bénéficiaire du CPAT pour tout support de communication afin de développer la communication relative à son projet.
- Dans le cas où ce CPAT nécessite la réalisation de travaux, ce partenariat sera illustré par un panneau d'information, implanté par le maître d'ouvrage sur le site du chantier et une plaque sera apposée une fois le projet inauguré.
- Le Président du Département pourra prendre part aux moments clefs de l'opération. Durant ces temps forts, les logotypes du Département seront visibles du public et seront installés en collaboration avec les services du Département.
- Le partenariat sera mis en avant sur les réseaux sociaux à travers les #aveyron, #departementaveyron, #CPAT12, #territoirepartenaire; #défipourlaveyron, #défirelevé, #défiatteint (selon l'étape du projet), ainsi qu'en taguant la page du Président Arnaud Viala (@ArnaudViala.fr) et la page du Département (@departement.aveyron) sur les réseaux sociaux, ainsi que celle du bénéficiaire;
- Afin d'optimiser la valorisation des projets inclus dans ce partenariat et les services mis à disposition, un suivi des actions mises en place sera organisé entre les signataires (visuels, photos, ...), de même que les prix ou récompenses reçues par la collectivité.
- Une médiatisation de la signature de la convention de partenariat lors d'une conférence de presse sera organisée en étroite collaboration avec le bénéficiaire



Calmont, le 8 novembre 2022

M. Arnaud VIALA, Président du Département de l'Aveyron

Signature

M. David MAZARS, Maire de Calmont

Signature



